

LA MORPHOLOGIE DU VERBE EN TAGNAWT

par

Rqia Douchaïna¹

Tagnawt est un langage secret des femmes de la plaine de Tiznit (Sud-Ouest du Maroc). Ce langage est dérivé du dialecte *tachelhit*, le parler de la région. Ses usagères l'utilisent dans des circonstances particulières et à des fins précises².

On signale l'existence de codes secrets partout dans le monde, et ce depuis le XIII^e siècle en Europe. Leur étude montre que ce phénomène quasi universel est à la fois divers et unifié. Partout où il apparaît, il remplit au moins deux fonctions, l'une cryptique et l'autre ludique. Par ailleurs, sa diversité est marquée par la variété de ses formes, des milieux et des groupes qui l'utilisent. *Grosso modo*, ces langages secrets sont de deux types, ceux qui investissent le plan du signifié et ceux qui privilégient le plan du signifiant.

Le premier type est ce qu'on appelle le lexique secret. Il consiste à cacher un mot sous un autre mot de sens différent. On dira, par exemple en français, « poulet » pour « policier », ou bien on empruntera des mots à des langues étrangères. Exemple « *smack* », de l'anglais « *smoke* » « fumer », désigne en français la cocaïne lorsqu'elle est pure³.

L'autre type procède par la déformation des signifiants pour rendre le mot méconnaissable, le déguiser en quelque sorte. Ce type présente plusieurs variétés de déformation ; *Tagnawt* en est un exemple. Il s'agit dans ce cas d'ajouts d'affixes (*aj...wa...i*) et de transformations (effacement de voyelles ou de consonnes). Ces transformations créent des perturbations phonologiques, morphologiques et syntaxiques. On ne traitera pas ces aspects dans cette étude. Mon attention sera concentrée uniquement sur la formation des unités significatives en *tagnawt* et je me limiterai à la classe du verbe. Pour ce faire, je me fonde sur le corpus recueilli auprès d'informatrices compétentes.

1. Je remercie vivement le professeur Abdallah Bounfour pour avoir bien voulu relire et discuter cette étude. Toutefois, je suis entièrement responsable des thèses et des conclusions défendues ici.

2. On abordera cet aspect sociolinguistique dans un autre travail.

3. Louis-Jean Calvet, (1993 : 10).

I. PRÉLIMINAIRES

1. Un verbe du *tachelhit* étant donné, la locutrice le transforme en un verbe de *tagnawt* en appliquant les règles que je formulerai, à ce niveau de l'analyse, d'une manière toute générale. Tout au long de cet article, j'affinerai ces règles et terminerai par les hiérarchiser. Voici ces règles :

- R1. Préfixer toujours *aj* ;
- R2. Infixer toujours *wa* à une place stable, toujours la même ;
- R3. Suffixer parfois *i* ;
- R4. Effacer tous les éléments du schème ;
- R5. Allonger la première radicale (ou un autre élément consonantique) et postposer toujours la voyelle pleine *a* ;
- R6. Appliquer des règles qui transforment les consonnes radicales des monèmes du *tachelhit* et ou en ajouter d'autres selon des cas précis.

La règle 1 n'appelle aucun commentaire puisqu'elle est constante et systématique.

La règle 2 demande qu'on précise la place de l'infixe *wa*.

La règle 3 requiert qu'on détermine les conditions de son application ou de sa non application. Et dans ce dernier cas, décrire ce qui ce produit.

La règle 4 demande qu'on vérifie, dans les cas d'ajout de consonnes, s'il ne s'agit pas d'éléments du schème⁴.

La règle 5 nécessite qu'on détermine les cas où, au lieu de la première radicale, un élément consonantique étranger à la racine est placé sous forme tendue immédiatement après le préfixe.

La règle 6 requiert qu'on formule toutes les transformations en règles et qu'on détermine les conditions de leur application (ajout, déplacement, redoublement, etc., affectant les consonnes).

2. Soit l'exemple suivant :

(1) *i-ga* «il est»

Appliquons-lui les règles énoncées plus haut sans entrer dans le détail :

- R1: *aj iga*
- R2: *aj iga wa*
- R3: *aj iga wa i*
- R4: *aj g wa i*
- R5: *aj gga wa i*
- R6: *ajggatwatti*

4. Ce que je ne peux pas démontrer ici puisque cela demande l'étude détaillée des unités lexicales combinées à leurs modalités obligatoires et l'action de *tagnawt* sur ces modalités.

Tous les verbes subissent ces règles, mais ils ne le font pas tous de la même manière. Voici un exemple :

(2) *ifl* « il a laissé »

R1: *aj ifl*
 R2: *aj ifl wa*
 R3: *aj ifl wa i*
 R4: *aj fl wa i*
 R5: *aj ffa l wa i*
 R6: *aj ffa l wa ll i*

(3) *iksud* « avoir peur »

R1: *aj iksud*
 R2: *aj iksud wa*
 R3: *aj iksud wa o*
 R4: *aj ksud wa*
 R5: *aj kkasud wa*
 R6: *aj kkasud wa sud*

À partir de (1), (2), et (3) on constate qu'il y a deux types de règles :

1. Les règles générales et systématiques (R1, R2, R4 et R5) applicables à tous les verbes quelle que soit leur type et la nature de leurs radicales. Appelons R1 (insérer un préfixe) et R2 (insérer un infix) la règle d'affixe, R4 (effacer les éléments du schème) la règle d'extraction de la racine et R5 (insérer la voyelle pleine *a*) la règle de vocalisation du schème de *tagnawt*.

2. Les règles spécifiques ou contextuelles : R3 (insérer un suffixe) ferait partie de la règle d'affixe dans certaines conditions et R6 (ajouter et/ou transformer des consonnes) sera appelée la règle de transformations consonantiques. Ces deux règles semblent exiger des contextes déterminés pour s'appliquer, la prise en compte des types de verbes par exemple. Ce sont elles qu'il faudrait établir en considérant les verbes selon qu'ils sont monolitères ou bilitères, etc. En effet, je formule l'hypothèse que les contextes d'application de ces règles dépendent de la morphologie du *tachelhit*.

II. LES VERBES MONOLITÈRES

L'ensemble des verbes de ce groupe que le corpus permet de dégager (35 verbes) se répartissent en quatre classes que représentent les quatre exemples ci-dessous :

(1) <i>ili</i>	« être »	<i>ajttalwalli</i>
(2) <i>ssu</i>	« étendre »	<i>ajssatwatti</i>
<i>kk</i>	« passer par »	<i>ajkkatwatti</i>

(3) <i>lal</i>	« naître »	<i>ajllalwalli</i>
(4) <i>gg^w</i>	« laver »	<i>ajgg^wawwawwi</i>

1. La règle d'affixation (R1, R2) et la règle d'extraction de la racine (R4) s'appliquent aux quatre classes.

2. La règle 3 s'applique aussi à tous ces verbes.

3. La règle 5 s'applique partout sauf dans la classe (1) où, au lieu de la radicale tendue, un élément consonantique *tt* apparaît après le préfixe *aj*.

4. La règle 6 agit sur la radicale de façon différente selon le type de verbe :

(i) Le verbe à voyelle pleine pré-radical reçoit, après le préfixe *aj*, la consonne *t* sous forme tendue suivie de *a*, lui-même suivi de la radicale. Celle-ci est placée sous forme tendue entre l'infixe *wa* et le suffixe *i*.

(ii) Le verbe à voyelle zéro ou à voyelle pleine post-radical a la radicale sous forme tendue suivie de *a*, lui-même suivi de la consonne *t* sous sa forme non tendue. Ce *t* est placé sous forme tendue entre l'infixe *wa* et le suffixe *i*.

(iii) Le verbe à redoublement insère la radicale tendue suivie de *a*, suivi de la radicale simple. Cette radicale est placée sous sa forme tendue entre l'infixe et le suffixe.

(iv) Le verbe à radicale labialisée insère celle-ci tendue suivie de *a*, suivi de la labiovélaire *w*. Celle-ci est placée sous forme tendue entre l'infixe et le suffixe.

Telles sont les phénomènes produits par *Tagnawt*. Avant de les systématiser en règles, voyons ce qui se passe dans les verbes bilitères, trilitères et quadritères.

III. LES VERBES BILITÈRES

On distingue six classes selon le comportement des radicales affectées par *Tagnawt*. Voici les exemples :

(1) <i>sala</i>	« s'occuper de »	<i>ajssalwalli</i>
<i>su</i>	« boire »	<i>ajssawwawwi</i>
(2) <i>amz</i>	« attraper »	<i>ajttamz^wamz</i>
<i>azzl</i>	« courir »	<i>ajttazzlwazzl</i>
(3) <i>bbi</i>	« couper »	<i>ajbbatwatti</i>
<i>ffi</i>	« verser »	<i>ajffatwatti</i>
(4) <i>zuzr</i>	« vaner »	<i>ajzzazzrwazzr</i>
<i>kakl</i>	« pourchasser »	<i>ajkkaklwakl</i>
<i>flufu</i>	« bouillir »	<i>ajffalfwalf</i>

- | | | | |
|-----|--------------|-----------------------|--------------------------------|
| (5) | <i>slil</i> | « blanchir » | <i>ajssalwalli</i> |
| | <i>klulu</i> | « être ébloui » | <i>ajkk^walwalli</i> |
| (6) | <i>bbrbr</i> | « bruire en cuisant » | <i>ajbbabr^rwabr</i> |
| | <i>ffifr</i> | « battre des ailes » | <i>ajffafr^rwافر</i> |

1. La règle d'affixe (R1, R2) et R4 s'applique de façon systématique.
2. La R3 ne s'applique pas aux bilitères à voyelle pleine pré-radical et aux bilitères à redoublement complet ou partiel à condition que les consonnes identiques occupent la première et la deuxième ou la première et la troisième position.
3. La R5 s'applique partout sauf dans la classe (2) des bilitères à voyelle pleine pré-radical, où au lieu de la première radicale tendue, l'élément consonantique *tt* est placé après le préfixe.
4. La R6 affecte les radicales de façons différentes selon les types de verbes :
 - (i) Les bilitères à voyelle zéro ou à voyelle intra- ou post-radicales insèrent, après le préfixe *aj*, la première radicale sous forme tendue suivie de *a* lui-même suivi de la deuxième radicale. Celle-ci est insérée sous forme tendue entre l'infixe et le suffixe.
 - (ii) Les bilitères à voyelle pré-radical insèrent, après le préfixe, l'élément consonantique *tt* suivi de *a* lui-même suivi de la première et de la deuxième radicales. Cette séquence *r1r2*⁵ est placée après *wa*.
 - (iii) Les bilitères à deuxième radicale sonante */j/* insèrent, après le préfixe *aj*, la première radicale tendue suivie de *a* lui-même suivi de la consonne *t*. Ce *t* est inséré sous forme tendue entre l'infixe et le suffixe. La deuxième radicale */j/* s'efface.
 - (iv) Les bilitères à redoublement complet ou partiel (dont les consonnes identiques occupent la première et la deuxième ou la première et la troisième position) insèrent après le préfixe *aj*, la première radicale sous forme tendue suivi de *a* lui-même suivi de la consonne redoublée (quand celle-ci occupe la deuxième position), ou de la deuxième radicale (quand la consonne redoublée occupe la troisième position). La séquence *r1r2* est placée dans cet ordre après l'infixe *wa* dans le cas où les consonnes identiques occupent la première et la deuxième position et dans l'ordre *r2r1* dans l'autre cas.
 - (v) Les bilitères à redoublement partiel dont les consonnes identiques occupent la deuxième et la troisième position se comportent comme les bilitères à voyelle zéro, à voyelle intra-radical ou à voyelle intra- et post-radical. La consonne redoublée n'est pas retenue.

5. *r* ici veut dire radicale

IV. LES VERBES TRILITÈRES

Il y a quatre classes de trilitères selon leur comportement quant aux règles de *tagnawt*. Voici un exemple de chaque classe :

(1) <i>hijl</i>	« se préparer »	<i>ajhhalwalli</i>
<i>izduj</i>	« être lourd »	<i>ajzzadwaddi</i>
<i>fruri</i>	« égréner »	<i>ajffarwarri</i>
(2) <i>isliw</i>	« se faner »	<i>ajssahwalli</i>
<i>izwir</i>	« précéder »	<i>ajzzawrwawr</i>
<i>wwarg</i>	« rêver »	<i>ajwwargwarg</i>
(3) <i>skr</i>	« faire »	<i>ajssakrwakr</i>
<i>mđuru</i>	« se sentir mieux »	<i>ajmmađrwađr</i>
<i>nqgb</i>	« trouer »	<i>ajnnaqqbwaqqb</i>
(4) <i>žgugl</i>	« se balancer »	<i>ajžžag^wlwag^{wl}</i>
<i>rfufn</i>	« peiner »	<i>ajrrafnwafn</i>

1. Les règles générales R1, R2 et R4 s'appliquent partout aux verbes trilitères.

2. La règle 3 s'applique

(i) aux seuls trilitères dont une des radicales est la sonante palatale /j/, celle-ci s'efface et le trilitère devient comme une sorte de bilitère pour *Tagnawt*.

(ii) aux trilitères dont une radicale est la sonante labiovélaire /w/ à condition que celle-ci occupe la troisième position. Dans ce cas, /w/ s'efface et le trilitère ne compte plus que deux radicales en *tagnawt*.

3. La règle 5 s'applique partout.

4. La règle 6 transforme les consonnes de la façon suivante :

(i) Les trilitères dont une radicale est /j/ ou /w/ occupant la troisième position insèrent, après le préfixe *aj*, la première radicale tendue suivie de *a* lui-même suivi de la deuxième radicale. Celle-ci est insérée sous forme tendue entre l'infixe *wa* et le suffixe *i*. La sonante (semi-consonne) s'efface.

(ii) Le trilitère dont la radicale /j/ occupe la deuxième position insère après le préfixe, la première radicale tendue suivie de *a* lui-même suivi de la troisième radicale. Celle-ci est placée sous forme tendue entre l'infixe *wa* et le suffixe *i*. La radicale /j/ s'efface donc partout quelle que soit sa position (médiane ou finale⁶) et /w/ s'efface seulement quand elle se trouve en troisième position.

(iii) Les trilitères dont les radicales ne comportent pas de sonante insèrent, après le préfixe *aj*, la première radicale tendue suivie de *a* lui-même suivi de la

6. Le corpus analysé ne comporte pas de verbe à initiale /j/. Théoriquement, celui-ci s'efface quelle que soit sa position (initiale, médiane ou finale).

deuxième et de la troisième radicales. Cette séquence deuxième + troisième radicales est insérée après l'infixe *wa*. Les radicales tendues gardent leur tension en *tagnawt*.

(iv) Les trilitères à redoublement partiel⁷ insèrent, après le préfixe *aj*, la première radicale tendue suivie de *a* lui-même suivi de la deuxième et de la troisième radicales. La séquence deuxième + troisième radicales est insérée après l'infixe *wa*. La consonne redoublée s'efface.

V. LES VERBES QUADRILITÈRES

Les quadrilitères se subdivisent en trois classes d'après la règle transformationnelle des radicales. Voici les exemples :

- | | | |
|------------------------|-----------------------|--|
| (1) a. <i>ggrml</i> | « être croustillant » | <i>ajggərmlwaml</i> |
| b. <i>ħħntz</i> | « ruer » | <i>ajħħətzwatz</i> |
| (2) a. <i>mmušllu</i> | « être improductif » | <i>ajmmaštwašt</i> |
| b. <i>ffrttl</i> | « s'échaper » | <i>ajffattrwattr</i> |
| c. <i>smmšštl</i> | « traîner le pied » | <i>ajmmašštwaššt</i> |
| (3) a. <i>wwnzr</i> | « saigner du nez » | <i>ajwwanzwanz</i> |
| b. <i>gždr</i> | « se lamenter » | <i>ajggaždwažd</i> |
| (4) a. <i>krušm</i> | « être transi » | <i>ajk^wk^waššmwaššm</i> |
| b. <i>gružžm</i> | « être mal cuit » | <i>ajgg^wažmwažm</i> |
| (5) a. <i>ggrnunnz</i> | « agacer dents » | <i>ajggannzwannz</i> |
| b. <i>llštutm</i> | « ramper » | <i>ajlləštmwatm</i> |

1. Les règles générales R1, R2 et R4 s'appliquent à tout verbe quadrilitère.

2. La règle 3 ne s'applique jamais.

3. La règle 5 s'applique partout.

4. La règle 6 affecte les radicales de la façon suivante :

(i) Les quadrilitères à voyelle zéro et à première radicale tendue insèrent, après le préfixe *aj*, la première radicale tendue suivie de la voyelle *a* qui change de timbre et se réduit en *ə*. Cette voyelle est suivie de la deuxième, de la troisième et de la quatrième radicales. La séquence *r3r4* est insérée après l'infixe *wa*.

(ii) Les quadrilitères à deux radicales tendues dont la quatrième est une latérale insèrent, après le préfixe, la première radicale tendue suivie de *a* lui-

7. Dans tous les exemples relevés, les consonnes identiques occupent la deuxième et la troisième position.

même suivi de la 2^e et de la 3^e radicale. Cette séquence *r2r3* est insérée après l'infixe *wa*. La quatrième radicale (la latérale) s'efface dans l'environnement des nasales ou de la vibrante.

(iii) Les quadrilitères à quatre radicales sonantes dont la quatrième est une vibrante insèrent, après le préfixe *aj*, la première radicale tendue suivie de *a* lui-même suivi de la deuxième et de la troisième radicales. La séquence *r2r3* est insérée après l'infixe. La 4^e radicale (la vibrante) s'efface.

(iv) Les quadrilitères dont la deuxième radicale est une vibrante suivie de la voyelle pleine *u*, suivi de la radicale tendue insère après le préfixe *aj*, la première radicale tendue suivie de *a* lui-même suivi de la troisième et de la quatrième radicales. Cette séquence *r3r4* est insérée après *wa*. La deuxième radicale (la vibrante) s'efface dans l'environnement des nasales.

(v) Les quadrilitères à redoublement partiel subissent les mêmes transformations qui affectent leur type de verbes sans tenir compte de la consonne redoublée, ainsi (5a) se comporte comme (4a) et (5b) comme (1a).

VI. ÉLÉMENTS DE TAGNAWT

Pour résumer l'ensemble de ces règles, disposons-les sous forme de tableau :

La règle d'affixe

VERBES	MONOL.	BILIT.	TRILIT.	QUADRIL.
Préfixe <i>aj</i>	+	+	+	+
Infixe <i>wa</i>	+	+	+	+
Suffixe <i>i</i>	+	+/-	+/-	-

On notera que la préfixation et l'infixation sont systématiques alors que la suffixation s'applique systématiquement aux monolitères et reste bloquée de manière tout aussi systématique dans les quadrilitères ; elle opère de manière optionnelle dans les bilitères et les trilitères. On en conclura que la règle de suffixation détermine une opposition (monolitères/quadrilitères) et une classe ambivalente puisqu'elle se comporte soit comme dans les monolitères soit comme dans les quadrilitères (bilitères + trilitères). Avant de déterminer les conditions de l'application et de non application de la règle de suffixation à cette classe ambivalente, donnons d'abord le tableau résumant la règle transformationnelle des radicales.

Entre *aj* et *wa*

(a) L'élément consonantique tendu inséré immédiatement après le préfixe :

C^8ca	<i>MONOLI.</i>	<i>BILIT.</i>	<i>TRILIT.</i>	<i>QUADRI</i>
R ⁹ 1R1a	+	+	+	+
tta	+	+	-	-

Il ressort de ce tableau que les monolitères et les bilitères insèrent ou *tta* ou leur première radicale tendue comme premier élément consonantique après le préfixe *aj* alors que les trilitères et les quadrilitères insèrent toujours leur première radicale sous sa forme tendue. Deux classes sont ainsi déterminées : les monolitères et les bilitères d'une part et les trilitères et les quadrilitères d'autre part.

(b) Après R1R1a ou *tta*, *tagnawt* insère d'autres consonnes dont le tableau suivant rend compte :

<i>C</i>	<i>MONOLI.</i>	<i>BILIT.</i>	<i>TRILIT.</i>	<i>QUADRI</i>
R1	+	+		
R2		+/-	+/-	+/-
R3			+/-	+
R4				+/-
<i>t</i>	+	+		
<i>w</i>	+			

Il résulte de ce tableau les remarques suivantes :

- Seuls les monolitères insèrent *t* ou *w* comme deuxième élément consonantique après le préfixe.

- Les bilitères à deuxième radicale sonante *j* insèrent *t* après effacement de la sonante palatale

- La deuxième radicale des trilitères s'efface quand celle-ci est la sonante palatale /j/

- La troisième radicale des trilitères s'efface et celle-ci est une sonante palatale ou labiovélaire.

- La deuxième radicale des quadrilitères peut s'effacer. Il s'agit dans tous les cas de la vibrante /r/

- La quatrième radicale des quadrilitères peut s'effacer et celle-ci est soit la latérale /l/ ou la vibrante /r/

8. C = consonne

9. R = radicale

Entre *wa* et *iou* «#»

Voici les tableaux :

Les monolittères- $wa + R1R1 + i$

$tt + i$

Les bilitères- $wa + R2R2 + i$

$R1R2 \#$

Les trilitères- $wa + R2R3 \#$

$R3R3 + i$

$R2R2 + i$

Les quadrilitères- $wa + R3R4 \#$

$R2R3 \#$

Les tableaux ci-dessus appellent les remarques suivantes :

La première ligne de chaque classe de verbe (mono-, bi-, tri- et quadrilitère) représente la règle générale et les autres des exceptions. On déduira de tout ce qui précède :

(i) Au vu de la règle d'affixe, l'existence de deux classes de «verbes» en *tagnawt*. En effet, si la préfixation et l'infixation sont systématiques, la suffixation distingue les verbes suffixés (les monolittères et les bilitères) et les non-suffixés (les trilitères et les quadrilitères). Voici comment ce que nous avons déterminé comme classe ambivalente se reclasse dans l'une ou l'autre des pôles de l'opposition :

– Les trilitères sont transformés, en réalité, en bilitères après la perte d'une radicale qui est toujours une semi-voyelle ; ils sont alors suffixés alors que ceux qui n'ont pas de radicale semi-vocalique sont non suffixés.

– Certains bilitères peuvent être non suffixés après l'annexion d'un élément consonantique ; il s'agit toujours de bilitères à voyelle pré-radical alternante ou de bilitères à redoublement complet ou partiel (*cf. supra*). Tous les autres sont suffixés.

(ii) Certains monolittères annexent un élément consonantique étranger à la racine, alors que les quadrilitères perdent parfois une de leurs radicales.

Il est donc clair que ce qui détermine l'application de la règle de suffixation à un lexème *tachelhit* dépend du nombre des consonnes radicales de ce lexème.

Il semble que ce qui est pertinent dans la formation du lexème en *tagnawt* est le nombre des consonnes et par conséquent la possibilité de syllabation offerte par ce nombre. Ceci est confirmé par le fait que la structure syllabique des lexèmes de *tagnawt* est identique quant au nombre des syllabes. Tout lexème de

tagnawt doit être quadrisyllabique¹⁰. Ce suffixe *i* permet justement d'obtenir un quadrisyllabique.

Ce comportement vis-à-vis des racines se complique dans les cas où *tagnawt* décide d'ajouter un élément consonantique étranger à la racine. On a vu plus haut que les bilitères à voyelle pleine pré-radical (B[2]) insèrent *t* à la place de cette voyelle. Le bilitère du *tachelhit* devient ainsi trilitère en *tagnawt*. Est-ce parce que *tagnawt* privilégie le trilitarisme ou parce que cette voyelle est sentie comme une radicale réelle comme le soupçonnent certains berbérissants¹¹. Il semblerait que cet ajout permet tout simplement de différencier des formes comme :

<i>amz</i> « saisir »	<i>ajttamz</i> <i>wamz</i>	et	<i>imzij</i> « être petit »	<i>ajmmaz</i> <i>wazzi</i>
<i>anf</i> « éviter »	<i>ajttanf</i> <i>wanf</i>	et	<i>nfi</i> « s'abriter »	<i>ajnnaf</i> <i>waffi</i>
<i>aḍn</i> « être malade »	<i>ajttaḍn</i> <i>wadn</i>	et	<i>ḍni</i> « être gros »	<i>ajḍḍan</i> <i>wanni</i>

Cette constatation est valable aussi pour les bilitères à redoublement se comportant comme des trilitères. Le maintien de la consonne redoublée permet de distinguer les formes suivantes :

<i>kakl</i> « pourchasser »	<i>ajkkakl</i> <i>wakl</i>	et	<i>kl</i> « passer la journée »	<i>ajkkal</i> <i>walli</i>
<i>flufu</i> « bouillir »	<i>ajffalf</i> <i>walf</i>	et	<i>fl</i> « laisser »	<i>ajffal</i> <i>walli</i>
<i>zuzzr</i> « vaner »	<i>ajzzazzr</i> <i>wazzr</i>	et	<i>zri</i> « passer »	<i>ajzzar</i> <i>warri</i>

On notera, cependant, le problème que posent certains cas comme :

– *ddu* « partir » *ajddad**waddi*, on s'attendrait à **wad**waddi* sachant qu'il s'agit de la racine WD du nom verbal *tawada* « marche ». Il serait plus acceptable de considérer qu'il s'agit de l'assimilation de *|t|* de *ajddat**watti* à *|d|* que de l'assimilation de *|w|* de *ajwwad**waddi* à *|d|*; autrement dit, la locutrice de *tagnawt* transforme le verbe *ddu* comme s'il s'agissait d'un monolittère à voyelle post-radical.

– *šš* « manger » *ajššat**watti*, on s'attendrait à *ajttaš**wašši* puisqu'il s'agit d'un bilitère à radicales TS, et du nom verbal *utši* « nourriture » or la transformation des consonnes radicales rappellent celle des monolittères à voyelle zéro.

– *ak^wr* « voler » *ajttak^wr**wak^wr* au lieu de **ajkk^warḍward* la transformation à laquelle on s'attendrait si l'on sait qu'il s'agit d'un trilitère à radicales KRḌ et du nom verbal *tukkrḍa* « vol », ce verbe est transformé comme s'il s'agissait d'un bilitère à voyelle pré-radical.

– *sawl* « parler » se transforme *ajssawl**wawl* comme s'il s'agissait d'un trilitère alors qu'il est classé sous la racine bilitère WL de *awal* « parole »

10. Pour plus de détail, voir Douchaïna, (1996 : 156-164).

11. André Basset (1959 : 88).

– Les verbes du type *kk^wrk^wš* « produire un léger bruit », *kknkr* « être rugueux », *ffrfđ* « s’agiter », sont considérés par les linguistiques comme des bilitères à éléments consonantique intra-radicales dont les racines sont respectivement *KŠ*, *KR* et *FĐ*. Cependant, la locutrice de *tagnawt* les transforme comme suit : *ajkk^wfrk^wšwak^wš*, *ajkkfnkrwakr ajffrfđwafđ* comme s’il s’agissait de trilitères à redoublement de la première radicale.

– Les verbes du type *hlulli* « tomber » *ɛlulu* « se balancer » considérés comme des monolitères à élément consonantique pré-radical sont transformés en *tagnawt* en *ajhhalwalli ajɛɛalwalli* comme s’il s’agissait de bilitères à deuxième radicale redoublée.

En fonction de ce qu’on vient de démontrer, il est clair que *tagnawt* opère à partir d’une base consonantique. Or le problème de la structure consonantique de base est très complexe en berbère¹². Si le système des règles de *tagnawt* présente quelques irrégularités, cela a un rapport avec la morphologie du *tachelhit* plutôt qu’avec le système de *tagnawt*. Les derniers cas présentés montrent que *tagnawt* opère à partir de la base lexicale verbale telle qu’elle se dégage de l’unité lexicale qu’elle transforme sans chercher à reconstituer le noyau consonantique de base qui peut être fourni par le verbe à l’aoriste, à la forme d’habitude ou par le nom verbal. Ceci est apparemment le travail du linguiste et non celui de la locutrice de *tagnawt*.

(iii) On insistera sur le fait que tous les monèmes obtenus en *tagnawt* sont des quadrisyllabes. L’application ou la non application de la règle de suffixation est intimement liée à ce fait ; elle permet d’obtenir cette structure syllabique du monème selon que le monème *tachelhit* a un déficit ou un surplus de consonnes.

Voyons maintenant comment hiérarchiser les règles de *tagnawt* :

Un monème de *tachelhit* étant donné

– R1. Effacer toutes les voyelles et tous les éléments du schème. C’est la règle d’extraction d’une racine que nous préférons appeler règle d’extraction d’une base de dérivation ; le mot base ne prêtera pas à confusion avec ce que les linguistes appelle racine.

– R2. préfixer *aj* ;

– R3. Insérer le premier élément consonantique sous forme tendu suivi de *a* ;

– R4. Appliquer la règle transformationnelle des consonnes radicales selon la structure de la base ;

– R5. Insérer l’infixe *wa* ;

– R6. Insérer parfois le suffixe *i*.

12. Heureusement que les berbérissants se penchent de plus en plus sur ce problème. L’on ne peut qu’être heureux d’apprendre que S. Chaker et K. Naït-Zerrad préparent un dictionnaire de racines berbères.

VII. CONCLUSION

Il est démontré tout au long de ce travail que, à l'instar de n'importe quel parler, *tagnawt* est un langage bien structuré. L'analyse des faits a montré que ce parler ne retient que la valeur sémantique des lexèmes du *tachelhit*. Cette valeur est véhiculée par le consonantisme du lexème, c'est-à-dire la racine. Ce qui permet de dire que l'identité du schème et de la racine est indispensable pour qu'un locuteur du *tachelhit* assigne un sens (signifié) à une unité linguistique (signifiant). Or, pour brouiller ce sens (signifié), *tagnawt* procède par l'élimination des schèmes¹³.

Ce comportement déroutant vis-à-vis des racines se complique dans les cas où *tagnawt* décide d'ajouter un élément consonantique à la racine. Or il permet, d'une part, de minimiser le problème d'homonymie et, d'autre part, il dépend généralement du nombre de radicales de la racine. Se pose alors le problème de la structure formelle du syntème en *tagnawt* qui doit être quadrisyllabique, problème auquel elle remédie en utilisant ses propres moyens qui ne sont, en réalité, que ceux du *tachelhit* même ou du berbère en général. Voyons par exemple :

– La labio-vélarisation est utilisée par *tagnawt* comme un phonème ou, du moins, comme un élément consonantique¹⁴.

– La voyelle initiale que certains berbérissants soupçonnent être une radicale réelle¹⁵.

– Certaines consonnes qui s'entre-détruisent¹⁶.

– Les semi-consonnes sont comme en *tachelhit*, une source de problèmes. La sonante palatale /j/ s'efface partout comme s'il s'agissait d'une voyelle, la labiovélaire /w/ s'efface dans les cas où elle occupe la troisième position dans un trilitère, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat de l'infixe *wa*.

RQIA DOUCHAÏNA

13. Miloud Taïfi (1988a : 17) pensait que les locuteurs n'ont pas conscience de la racine, que celle-ci n'est pas une forme immédiatement utilisable. Ailleurs, (1988c : 27) il soutient que « La racine est certes une abstraction mais elle est "vivante" dans l'esprit des locuteurs berbérophones ». *Tagnawt*, quant à elle, montre que ses locutrices font usage de la racine. Seulement, la notion de racine n'est pas claire et le problème qu'elle constitue en linguistique berbère est une lacune à combler en toute urgence.

14. On rappellera ici que Salem Chaker (1991 : 90), avait perçu et signalé le caractère bi-phonématique des consonnes labio-vélarisées qu'il a d'ailleurs abondamment dans ses publications ultérieures au profit de segments mono-phonématiques caractérisés par le trait de labio-vélarisation.

15. Voir note n° 10.

16. Le rhotacisme de /l/ en /r/ a déjà été signalé par plusieurs berbérissants qui ont décrit les dialectes rifains parmi eux : Victor Loubignac, (1924 : 48), et récemment Jilali Saïb, (1996 : 15-20).

RÉFÉRENCES

- BASSET A., *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksieck, 1959.
- CALVET L.-J., *L'argot en 20 leçons*, Paris, Payot, 1993.
- CHAKER S., *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS, 1991.
- DOUCHAÏNA-OUAMMOU R., *Tagnawt, un parler secret des femmes berbères de Tiznit (sud-ouest marocain)*, thèse de Doctorat (nouveau régime), INALCO, Paris, 1996.
- LOUBIGNAC V., *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou*, Paris, 1924.
- SAÏB J., « Prestige et stigmatisation comme déterminants du renversement des mutations phonologiques en tamazight », *Actes de la 4^e Rencontre de l'Association de l'Université d'Été d'Agadir*, Rabat, Okad, 1991.
- TAÏFI M., « Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight », *Awal*, 4, Paris, MSH, 1988.
- TAÏFI M., « La lexicographie berbère : questions de méthode », *Actes de la 3^e Rencontre de l'Association de l'Université d'Été d'Agadir*, Rabat, Okad, 1988.